



## **Appel à contribution**

### **Colloque “Archives et histoires des fédérations sportives en France”**

#### **20 et 21 novembre 2023, INSEP / AN Pierrefitte**

Dans le cadre de la [Grande Collecte des archives du monde du sport](#), un colloque spécifiquement consacré au traitement et à la valorisation des archives fédérales et à l’histoire des fédérations sportives en France, olympiques ou non-olympiques, sera organisé les 20 et 21 novembre 2023 à l’Institut national du sport, de l’expertise et de la performance (INSEP, le 20), et aux Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine (le 21).

Réuni à l’initiative du Comité d’histoire des ministères chargés de la jeunesse et des sports (CHMJS), il associera l’Académie nationale olympique française (ANOF), le Comité national olympique et sportif français (CNOSF), le Service interministériel des Archives de France (SIAF), les Archives Nationales et la Société française d’histoire du sport (SFHS).

Ce colloque prendra la forme de communications, de tables rondes réunissant archivistes, historien-ne-s, et représentant-e-s des fédérations sportives en charge des archives et du patrimoine, et de projections de supports vidéo. Il donnera lieu à une publication.

Comité scientifique : Thomas Bauer (SFHS), Gabriel Bernasconi (CNOSF/Culture et olympisme), Nicolas Chanavat (ANOF), Olivier Chovaux (SFHS), Patrick Clastres (CHMJS), Cécile Fabris (Archives nationales), Julien Fuchs (CHMJS), Brigitte Guigueno (SIAF), Denis Jallat (SFHS) Olivier Le Noé (CHMJS), Arnaud Richard (ANOF), Clothilde Roullier (Archives nationales), Sylvain Ville (SFHS), Arnaud Waquet (ANOF).

Secrétariat général du comité scientifique : Arthur Gallois (Paris 1 Panthéon-Sorbonne / Université de Lausanne / CNOSF)

\*\*\*\*\*

Cet appel à communication s'adresse aux archivistes ainsi qu'aux historien-ne-s qui ont pour objet d'études le sport en France et son institutionnalisation. Les contributions pourront prendre la forme d'une synthèse de recherches déjà effectuées ou porter sur de nouvelles enquêtes. Elles devront toutes veiller à présenter les fonds d'archives mobilisés et à montrer leur utilité pour écrire l'histoire des fédérations sportives en France.

Les représentant-e-s des fédérations sportives en charge des archives et du patrimoine seront sollicités par les canaux habituels du mouvement sportif.

\*\*\*\*\*

D'après Antoine Prost, qui fut notamment président du Conseil scientifique de la Mission du Centenaire de la Première Guerre mondiale dont la grande collecte a inspiré celle du sport, « l'histoire c'est ce que font les historiens ».

Pour ce faire, les archives constituent la matière première de leur pratique. Elles sont de nature diverse voire hétéroclite, et prennent les formes multiples laissées par le passé – archives papiers, audio-visuelles, presse, iconographie, archives orales, archives vivantes ou encore lettres et documents privés – et se caractérisent par leur éparpillement sur l'ensemble du territoire. En effet, si les institutions publiques en charge du patrimoine (Archives nationales, départementales, municipales, musées, etc.) conservent des fonds nombreux et constitués, d'autres groupements ou d'autres acteurs, pas toujours facilement identifiables, disposent eux aussi de ressources mobilisables par les historiens et les historiennes.

Le cas du sport, pratique sociale dont le succès n'a fait que se confirmer depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, n'échappe pas à ce constat. Si, depuis quelques décennies, certaines fédérations ont initié un travail de collecte indispensable à la compréhension de leur histoire, avec parfois un souci de façonner leur mémoire, le mouvement ne s'est pas encore généralisé. Il n'a pas non plus fait l'objet de politiques anticipées : alors qu'au sein des différents services d'archives, la gestion (sélection, classement, description, conservation) des documents reçus fait l'objet de nombreuses réflexions, l'incitation à conserver et transmettre les traces du passé correspond, elle, à un objectif plus complexe à atteindre. En effet, elle repose sur la bonne volonté d'acteurs qui ne sont pas toujours enclins à confier les traces de leur passé aux archivistes, ni même à établir ce qui est digne d'être gardé ou non. De fait, si quelques grands groupements entendent préserver leur mémoire, la célébrer ou masquer certains aspects de leur histoire, ils ne sollicitent, ni n'échangent, pour autant, avec les historiens et appréhendent leurs archives le plus souvent comme des souvenirs de leurs performances sportives.

Pourtant, chevilles ouvrières du sport, de son développement et de son administration, les organisations sportives ont rendu possible l'institutionnalisation des pratiques physiques et sportives. Fédérations sportives, instances nationales ou internationales en charge du sport, instances du mouvement olympique, mais également syndicats ou grandes associations sont ainsi autant de groupements ordinaires, mais essentiels dans l'histoire des sports. La Grande collecte des archives du monde du sport, en sensibilisant les acteurs du sport à chercher et à déposer les traces de leur passé, devrait permettre d'engager des travaux concernant des pans

inconnus, mal connus ou incomplètement étudiés de l'histoire des sports, de celles des événements sportifs et des institutions qui organisent les pratiques physiques et sportives.

Elle vise à réunir historiens et archivistes dans une série de réflexions conjointes. Comment inciter les fédérations sportives ou les grands clubs à l'origine de la structuration du sport à prendre conscience de la nécessité de conserver et de déposer leurs archives ? Comment réunir ou sourcer la multitude de documents concernant le sport, documents éparpillés dans les différents services d'archives mais surtout chez les acteurs, petits ou grands, connus ou anonymes, qui se sont investis dans le sport ? Quelles sont les logiques de constitution des archives du sport et comment rendre compte de leur spécificité ? Dans quelle mesure rendent-elles compte de l'articulation entre les échelles locale, nationale, internationale où se déploient les activités sportives ? Comment relier les enjeux historiographiques actuels et ce travail de mémoire engagé par les institutions ou à venir ? Quelles archives mobiliser pour rendre compte de l'ampleur et de la diversité du phénomène sportif et de sa « mise en institution » ; autrement dit, les archives des fédérations sportives suffisent-elles à faire l'histoire de la structuration du sport ?

Le présent colloque entend prendre pour objet le processus d'institutionnalisation du sport en s'intéressant, bien sûr, aux fédérations sportives mais également à tous les groupements (sociétés d'encouragement, premiers clubs, syndicats, unions, acteurs et mouvements nationaux ou internationaux) qui ont imprimé de leur marque la structuration et la gestion du sport. Pour ce faire, il prendra autant appui sur les traces laissées par l'organisation des grandes manifestations sportives que sur le rôle joué au quotidien par ces groupements. Il souhaite apporter un éclairage sur les acteurs dans leur diversité, hommes et femmes de lumière ou travailleurs et travailleuses de l'ombre, qui ont œuvré à fédérer les pratiques physiques et sportives. Enfin, il essayera de faire dialoguer, à travers les archives, une histoire du dedans et du dehors, celle du fonctionnement interne de ces groupements et celle de leurs actions vers l'extérieur, celle qui crée les conditions de possibilité d'une action sportive diffuse et durable avec celle qui rend possible le déroulement des manifestations et des événements.

\*\*\*\*\*

Les propositions de communication (2000 signes, liste des publications en lien avec le colloque, position institutionnelle et courte biographie) devront être adressées avant le 15 juin à [colloque.archive.federation@gmail.com](mailto:colloque.archive.federation@gmail.com)

Le retour sur les propositions sera donné avant le 1<sup>er</sup> juillet.

Le comité scientifique vous remercie par avance de vos propositions.